

## SOGED

### *Schéma d'organisation et de gestion des déchets de chantier*

---

#### 1. Introduction

Le schéma d'organisation et de gestion des déchets ou SOGED décrit l'organisation technique de la gestion des déchets. Il s'agit d'un document dans lequel sont précisément décrites les mesures prises pour une bonne gestion des déchets (responsable « déchets », sensibilisation personnel, tri prévu, logistique, traçabilité, filières de valorisation ou d'élimination).

Le SOGED est donc un document de référence à tous les intervenants du chantier et traite spécifiquement de la gestion des déchets.

Il appartient au maître d'oeuvre de demander aux entreprises de proposer un SOGED dans leur offre, à partir d'un cadre préétabli par le maître d'oeuvre dans le dossier de consultation des entreprises (DCE). Ce cadre reprend les mesures sur lesquelles une réponse précise est attendue de la part de l'entreprise et qui feront l'objet d'un suivi régulier tout au long du chantier.

#### 2. Présentation

Un SOGED doit aborder de manière détaillée les points listés ci-dessous. Le cadre à fournir dans le DCE, afin que les entreprises le renseignent, pourra se limiter aux premiers niveaux de la liste ci-dessous (ex : « préciser les méthodes de non mélange des déchets »), voire demander plus de détail (ex : « les méthodes de séparation des déchets au niveau des postes de travail »).

**Un exemple de cadre à renseigner est présenté au §3.**

- les **méthodes de prévention de la production** des déchets ;
- les **méthodes de non – mélange des déchets** sur le chantier et donc **le tri** effectué :
  - les méthodes de séparation des déchets au niveau des postes de travail,
  - la description des bennes, bigs-bags, bacs avec rétention et tout autre contenant en fonction des types de déchets,
  - les zones de stockage envisagées pour les déchets et les moyens d'accès,
  - l'importance du tri sur le chantier,
  - la signalétique employée,
- **les installations de valorisation, traitement et élimination vers lesquelles seront dirigés les déchets** en fonction de leur nature :
  - selon les opportunités locales, les installations seront recherchées en veillant à privilégier les filières de réutilisation et valorisation,
  - la fréquence d'évacuation des déchets ;
- **les moyens de contrôle et de traçabilité des déchets** :
  - il est conseillé de prévoir un bordereau de suivi de déchets (BSD) par type de déchet et par transport ;
  - définir les modalités de transmission de l'information aux assistants du maître d'ouvrage ;
- **les moyens humains** mis en œuvre pour assurer la réalisation du SOGED :
  - il est conseillé de désigner un « responsable gestion des déchets » au sein de chaque entreprise, présent sur le chantier en permanence ou régulièrement, qui pourra répondre aux questions des compagnons ou des représentants du maître d'ouvrage,
  - les compagnons devront être sensibilisés à la gestion des déchets et savoir reconnaître les différents types de déchets.

Il peut être complété par la description des mesures prises pour faire face aux autres nuisances potentielles du chantier (cf. Annexe).

#### 3. Exemple de cadre à renseigner

## Informations relatives à l'opération

**Le maître d'œuvre ajoute ici l'ensemble des données du diagnostic selon la trame ci-jointe :**



Microsoft Word 97 -  
2003 Document

## Organisation interne de l'entreprise (management, ressources humaines)

### Conseils à l'entreprise

### Partie à renseigner

**Précisez l'organisation interne de l'entreprise prévue**  
*Responsables du suivi du chantier, de l'information, de la gestion et  
 traçabilité des déchets, etc..  
 Modalités pratiques sur ces aspects*

#### **Exemple de dispositions concernant le management :**

Un « correspondant environnement » sera, tout au long du chantier, l'interlocuteur pour répondre aux questions sur le thème de l'environnement.

Il se charge, tout au long du chantier, de contrôler la bonne application des consignes.

*Nom :*

*Prénom :*

*Fonction :*

*Tél. :*

Le correspondant sera:

- responsable d'assurer un point spécifique « déchets » lors de chaque réunion de chantier en présence du maître d'œuvre
- responsable de la bonne application des dispositions du SOGED auprès des éventuels sous-traitants,
- l'interlocuteur du/des gestionnaire(s) déchets,
- responsable de fournir l'ensemble des informations et documents relatifs à la traçabilité nécessaire à l'établissement d'un bilan de la gestion des déchets, en particulier les bordereaux et le registre déchets.

<b>Actions de sensibilisation des compagnons</b>	
<b>Conseils à l'entreprise</b>	<b>Partie à renseigner</b>
<p style="text-align: center;"><i>Complétez les actions mises en place</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>En amont du chantier (ex : livret d'accueil, sensibilisation sur les thématiques QSE en général et déchets en particulier (durée))</i></li> <li>2. <i>Sur le chantier (ex : quart d'heure « déchets » ou QSE, information en salle, etc).</i></li> </ol>	
<b>Actions de réduction de la production des déchets mises en place</b>	
<b>Conseils à l'entreprise</b>	<b>Partie à renseigner</b>
<p><i>Listez les actions visant à limiter la production des déchets sur chantier et/ou leur dangerosité (exemple : préfabrication, calepinage, limitation de l'utilisation de produits dangereux, <a href="#">utilisation de produits porteurs de l'Eco-label européen</a>, etc.)</i></p> <p><i>Lien vers des exemples d'actions et retour d'expérience de leur mise en œuvre :</i>  <a href="http://optigede.ademe.fr/dechets-batiment-prevention">http://optigede.ademe.fr/dechets-batiment-prevention</a></p>	

## Organisation en matière de dépose des matériaux et produits

Conseils à l'entreprise	Partie à renseigner
<p>Renseigner les parties du tableau ci-dessous (cellules à fond blanc) à partir des éléments pré-remplis par le maître d'œuvre (cellules grisées).</p> <p>Ajouter toute précision ou information utile, par exemple les délais nécessaires dans le cadre ci-contre.</p> <p>Pour rappel : le décret du 10 mars 2016 impose un tri de 5 flux de matériaux : papier, carton, bois, métal et verre.</p> <p>NB : les informations mentionnées dans le tableau sont des exemples fictifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cellules à fond blanc du tableau dont un exemple est présenté ci-dessous.               <ul style="list-style-type: none"> <li>Précision ou information complémentaire ici.</li> </ul> </li> </ul>

	Détail des composants et des matériaux	Localisation des matériaux dans les bâtiments	Quantité <sup>1</sup>			Méthodologie de dépose (produits, matériaux, systèmes constructifs) dont moyens humains et techniques	Logistique du poste de travail au pied de chantier dont moyens humains et techniques
			Unités (ml, m <sup>2</sup> , u)	Tonnes	m <sup>32</sup>		
Ex : dalle béton armé ep 20 cm	Béton,	Sol et planchers	2000 m <sup>2</sup>	960	400		
	armature acier	Sol et planchers	2000 m <sup>2</sup>	8	/	/	
Ex : câbles							
Ex : bardage bois							
Ex : moquette						Décollage à la spatule afin d'éviter d'arracher des morceaux de supports (dalle béton)	Mise en palette et transport par transpalette et ascenseur
Ex : fenêtres bois	Bois					Dépose manuelle des vantaux. Conserver l'intégrité des vantaux y compris vitrage	
	Vitrage						

<sup>1</sup> Utiliser autant que de ligne nécessaire pour les produits multicomposants (ex : béton armé : x m<sup>2</sup> de dalle = y tonnes de béton et z tonnes de ferraille)

<sup>2</sup> Volume en place.

## Organisation en matière de logistique du chantier au centre de traitement et filières de traitement des déchets

### Conseils à l'entreprise

Renseigner les parties du tableau ci-dessous (cellules à fond blanc) à partir des éléments pré-remplis par le maître d'œuvre (cellules grisées).  
Ajouter toute précision ou information utile, par exemple les délais nécessaires dans le cadre ci-contre.  
NB : les informations mentionnées dans le tableau sont des exemples fictifs.

Lien vers signalétique « déchets »

<http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/pictos-dechets.html>

Lien pour localiser les prestataires de collecte et les installations de gestion des déchets de chantiers

<http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/> et l'appli correspondante disponible sur l'AppStore et Google Play.

### Partie à renseigner

- Cellules à fond blanc du tableau dont un exemple est présenté ci-dessous.
- Précision ou information complémentaire ici.

Type de matériau / déchet <sup>3</sup>	Type de matériaux A l'origine de ces déchets (référencer les matériaux depuis le tableau précédent)	Quantité			Logistique en pied de chantier (type de contenant, quantités unitaires, moyens techniques et humains)	Gestion sur site Préciser l'usage prévu des matériaux / produits, les modalités de préparation nécessaire, le recours à de la sous-traitance, les implications réglementaires (ex : ICPE), les contrôles qualité prévus, les documents de traçabilité, etc.	Filière / gestion hors site			
		Unités (ml, m <sup>2</sup> , u) <sup>4</sup>	Tonnes	m <sup>35</sup>			Collecteur (nom, référence de l'autorisation préfectorale le cas échéant, document de traçabilité remis, etc.)	Installation intermédiaire n°1 (préciser activité : regroupement, massification, tri, autre forme de traitement ou préparation à préciser)	Installation intermédiaire n°2 (préciser activité : regroupement, massification, tri, autre forme de traitement ou préparation à préciser)	Installation finale (préciser activité : Industriel utilisateur de matière première de recyclage, carrière, Installation d'élimination en l'absence de filière de valorisation, autre à préciser)
Matériaux ou déchets inertes (DI)	Mélanges bitumineux (sans goudron)									
	Terres (hors terre végétale) non polluées									
	Béton et pierre									
	Tuiles et briques (1)									
	Céramique (carrelage, faïence et sanitaires)									
	Verre sans menuiserie									
	Mélanges de DI listés ci-dessus sans DND (à détailler éventuellement en fin du présent tableau)									
	Autres déchets inertes (à détailler obligatoirement en fin du présent tableau) (5)									

<sup>3</sup> Multiplier les lignes pour chaque type de matériau / déchet, par exemple si certains bétons sont recouverts de colles amiantés mais pas d'autres, prévoir une ligne pour chacun des 2 types.

<sup>4</sup> A préciser si pertinent uniquement.

<sup>5</sup> Préciser si le volume est calculé « en place » ou foisonné après dépose / abattage.

<b>Traçabilité et registre</b>	
<b>Conseils à l'entreprise</b>	<b>Partie à renseigner</b>
<p><b><i>Précisez l'organisation de l'entreprise prévue afin d'assurer :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>une traçabilité des flux sortant du chantier,</i></li> <li>• <i>la tenue du registre obligatoire (arrêté du 29 février 2012)</i></li> <li>• <i>le calcul du taux de valorisation par famille de déchets et adapté au chantier.</i></li> </ul> <p><i>Les réponses de l'entreprise doivent notamment porter sur les aspects :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Organisationnel,</i></li> <li>• <i>Documentaire,</i></li> <li>• <i>Modalité de calcul du taux de valorisation.</i></li> </ul> <p><i>Une réelle plus-value est de fournir le taux de recyclage.</i></p> <p style="text-align: center;"><u><i>Rappel sur traçabilité:</i></u></p> <p><i>Chaque lot de déchet sortant du chantier doit faire l'objet d'un bordereau de suivi.</i></p> <p><i>Ce bordereau d'origine est émis et visé par le producteur du déchet. Il suit le déchet tout au long de son circuit d'élimination. Chaque acteur de la filière doit remplir la zone du bordereau qui lui est réservée et toute personne qui émet, reçoit ou complète l'original ou la copie d'un bordereau en conserve une copie pendant trois ans pour les transporteurs, pendant cinq ans dans les autres cas.</i></p> <p style="text-align: center;"><u><i>Lien vers bordereau type</i></u></p> <p style="text-align: center;"><a href="http://optigede.ademe.fr/dechets-batiment-outils-entreprises">http://optigede.ademe.fr/dechets-batiment-outils-entreprises</a></p>	

<b>Bilan</b>	
<i>Conseils à l'entreprise</i>	<i>Partie à renseigner</i>
<p><i>Précisez la nature du bilan qui sera fourni par l'entreprise.</i></p> <p style="color: red;"><i>Contenu à adapter par le maître d'œuvre en fonction des attendus du maître d'ouvrage.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Lien vers modèle de bilan de gestion de déchets</i> <a href="http://optigede.ademe.fr/dechets-batiment-outils-entreprises">http://optigede.ademe.fr/dechets-batiment-outils-entreprises</a></p>	
<b>Autres dispositions</b>	
<i>Conseils à l'entreprise</i>	<i>Partie à renseigner</i>
<p><i>Détaillez ici les autres actions prévues</i></p>	
<b>Références de l'entreprise</b>	
<p><i>Détaillez ici les références en matière de prévention et gestion des déchets en précisant pour chacune :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>années et principales caractéristiques des opérations concernées,</i></li> <li>• <i>actions de prévention menées et résultats obtenus</i></li> <li>• <i>organisation de gestion mise en place et résultats obtenus</i></li> </ul>	

Nom de la personne ayant renseigné le SOGED

Cachet et visa de l'entreprise

## Annexe. Cadre complémentaire optionnel en cas de prise en compte de l'ensemble des nuisances du chantier

### Gestion des autres nuisances

Complétez le tableau suivant : pour chaque thème, précisez l'impact éventuel et les actions mises en œuvre.

Le tableau modèle ci-après est également complété de quelques exemples non exhaustifs.

Chaque activité ne génère pas les mêmes impacts et l'environnement du chantier peut entraîner la mise en œuvre de moyens différents. Ainsi, il sera nécessaire d'adapter le tableau pour chaque chantier.

Il est important de montrer que chaque thème ou nuisance a été évalué : préférez une indication du type « pas d'impact » ou « non concerné » plutôt que de supprimer la ligne, le cas échéant.

ACTIONS	MOYENS MIS EN ŒUVRE	IMPACTS POTENTIELS	REMARQUES PAR RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT DU CHANTIER	MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LIMITER LES IMPACTS	MOYENS DE CONTRÔLE ET FRÉQUENCE DU CONTRÔLE
<b>THÈME : REJET DANS L'AIR</b>					
Exemple : terrassement	Engins de terrassement	Émission de poussières	Difficultés par rapport aux riverains proches	Arrosage des surfaces en cas de temps sec	Contrôle journalier par le chef de chantier
<b>THÈME : PROTECTION SOLS, EAU, VÉGÉTATION</b>					
Exemple : décoffrage	Utilisation d'huile de décoffrage	Risque d'écoulement dans les sols et la nappe phréatique		Remplacement par huile végétale	Contrôle des approvisionnements
Exemple : coulage béton	Nettoyage des cuves et bennes	Risque de ruissellement			
Exemple : nettoyage des outils	Utilisation de solvants	Risque d'écoulement dans les sols et la nappe phréatique		Stockage sur rétention Mise à disposition d'un kit antipollution Utilisation d'un matériel de nettoyage des outils de peinture validé par le <a href="#">CNIDEP</a>	



<b>THÈME : CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE</b>					
Exemple : Maîtrise de la consommation énergétique des équipements et des installations de chantiers				Ne pas laisser les appareils allumés ou branchés après utilisation	Mise en place d'un compteur
<b>THÈME : CONSOMMATION D'EAU</b>					
Exemple : Maîtrise de la consommation des installations de chantiers				Consigne de fermeture des robinets	Contrôle régulier
<b>THÈME : BRUIT et VIBRATION</b>					
Exemple : circulation et manipulation des engins de chantier			Proximité d'un hôpital	Respect des plages horaires d'émission de bruit Installation d'écran antibruit	
Exemple : utilisation d'appareils émissifs (perçage...)				Respect des plages horaires d'émission de bruit. Regroupement des activités bruyantes. Utilisation de dispositifs antivibratoires sous les équipements. Utilisation d'outils pneumatiques.	Contrôle du capotage des équipements  Contrôle de la stabilité des équipements  Mesure de bruit
<b>THÈME : NUISANCE DE VOISINAGE</b>					
Exemple : circulation et stationnement		Encombrement de la voie d'accès au chantier  Salissure des voies d'accès	Proximité d'une zone d'habitation	Aménagement des horaires de livraison  Mise en place d'un rotolève en sortie de chantier	Contrôle du planning. Contrôle de la sortie des véhicules et engins.